



FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE 2025-2026

ENFANT

NOM : Date de naissance :/...../.....
Prénom : Classe:

CHOIX D'ABONNEMENT

- Abonnement 4 jours/semaine
 Abonnement 3 jours/semaine Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 Abonnement 2 jours/semaine Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 Abonnement 1 jour/semaine Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 Abonnement irrégulier (voir modalités avec l'accueil)

Régime sans porc : OUI NON Allergie alimentaire : OUI NON

Dans le cas d'allergie alimentaire, prendre contact avec Mme DAUPHIN, directrice, pour la mise en place obligatoire d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Responsable 1

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Profession :
Tél. privé/portable :
Adresse mail :
Tél. professionnel :
Employeur :
Adresse employeur :
.....

Responsable 2

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Profession :
Tél. privé/portable :
Adresse mail :
Tél. professionnel :
Employeur :
Adresse employeur :
.....

Dans le cas où les adresses sont différentes, je souhaite recevoir les factures au nom et à l'adresse du : Responsable 1 Responsable 2

Pièces à joindre à la fiche d'inscription :

- Si vous souhaitez que votre quotient familial soit calculé : l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) et/ou attestation de revenus étrangers des parents (**Sans quoi, le tarif le plus élevé sera appliqué**).
*En cas de séparation, les avis d'imposition des deux parents sont demandés ou un justificatif attestant la garde de l'enfant.
- Pour les personnes sans emploi : une attestation de « France Travail »
- Si vous souhaitez régler par prélèvement automatique pour la première fois ou si vos coordonnées bancaires ont changé : autorisation de prélèvement (Mandat de prélèvement SEPA) + RIB.

/!\ La mairie se réserve le droit de demander des documents complémentaires pour vérification de votre situation.

Une confirmation d'inscription sera envoyée dès réception de tous les documents.

La signature de la fiche d'inscription vaut comme acceptation du règlement intérieur du restaurant scolaire.

Date :

Signature :